

GRAND PRIX D'ORLEANS DONNERY

11 & 12 juin 2022

GOLF ORLEANS DONNERY

Domaine de la Touche 45450 DONNERY

Tel 02 38 59 25 15 – godas.asso@gmail.com

www.gaia-concept-centre.fr/accueil-donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la Fédération Française de Golf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2022. Les joueurs doivent remplir les exigences sanitaires, liées à la COVID, de la FFG. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 18.5	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 15.5	Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
144	33	14

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2022 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **02 mai 2022**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022.

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 01 avril 2022 et jusqu'au 09 juin 2022 à 20 heures**, seront adressées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 Euros
(40 € pour les membres du club ou abonnés des golf de Donnery et de Limère)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1996 et 2002) 40 Euros
(20 € pour les membres du club ou abonnés des golfs de Donnery et de Limère)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2003 ou après) 40 Euros
(20 € pour les membres du club ou abonnés des golfs de Donnery et de Limère)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 5 mai 2022 à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 10 juin 2022, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 12 juin, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel